

Dire que le printemps fut calamiteux relève de l'euphémisme !

Du point de vue météorologique, chacun a pu s'en rendre compte. Pour le vie communale, les « pépins » se sont enchaînés, un peu comme les averses à répétition !

- Ennuis de santé pour des personnels, à qui je souhaite de récupérer pleinement et nous revenir au plus vite !
- Casse à la station d'épuration de Tré-billet ;
- Court circuit électrique à la station des Chaseaux ;
- Pompe défaillante à la station de captage...

On attend l'été avec impatience en espérant qu'il marquera la fin de la série noire !

Été qui est synonyme de bons moments à venir ! Cela commencera par la **retransmission des matchs de la Coupe d'Europe de football** à la mairie (à partir du 10 juin), **la fête de la musique** le 18 juin, organisée conjointement par la commune et l'association *La Torpésienne*, **le feu d'artifice et la soirée dansante** le 13 juillet à Busy, toujours organisés par le *Comité des Fêtes de l'An 2000* avec le concours financier des communes.

À noter également le 1^{er} juillet à 20 h 30 à la Maison des Loups de Boussières, la soirée « **C'est la faute à l'accordéon** » animée par France Bleu et organisée également par le comité des fêtes.

Dépôts sauvages, dégradations etc...

Pas d'accalmie sur ce front là non plus !

On a même atteint des sommets avec un chargement de pneus, déversé en pleine nuit au beau milieu du chemin de la Piroulette et brûlé !

La même chose s'était déjà produite à l'automne dans la forêt (sur le Chemin blanc, côté route de Routelle, au début de la nuit cette fois-ci).

On peut penser que ces agissements sont le fait de la même personne, un professionnel sans doute car on voit mal un particulier accumuler autant de pneus !

Nous sommes impuissants devant de tels agissements, sauf si nous parvenons à identifier les fautifs. Aussi, si vous constatez des allées et venues suspectes de véhicules dans les chemins et les bois, n'hésitez pas à relever leurs immatriculations et à nous les communiquer.

Dépôts de tonte de gazon dans le lavoir, tuiles cassées et pierres déplacées et jetées dans ce même lavoir !

Dépôts sauvages autour des bacs à verre, parfois même des packs de canettes vides posés au pied des containers ! Déchets verts également dans les bois et chemins : si vous faites appel à des sociétés de services pour vos espaces verts, assurez-vous que les déchets iront bien à la déchetterie.

Comportements à risque. Une poignée d'adolescents se fait remarquer depuis quelques temps : « roues arrières » et acrobaties à vélo au milieu de la chaussée et ... insultes et grossièretés envers les automobilistes qui auraient l'outrecuidance de leur faire des remarques ! Il est paradoxal que le risque « zéro » soit recherché, voire imposé dans les écoles pour les enfants accueillis et que nous retrouvions les mêmes, quelques années plus tard, faire les zigotos au milieu de la route !

Pour en finir avec ce florilège – mais n'en finira-t-on jamais ! –, citons encore et toujours les déjections canines qui deviennent un véritable fléau ! Il faut absolument que les propriétaires de chiens se munissent de sacs pour les ramasser.

Réflexion « commune nouvelle »

Après étude, il apparaît que les taux communaux de fiscalité sont très différents d'une commune à l'autre. À terme, ils devront être identiques. Mais comme les bases communales restent inchangées (avec là aussi une grande disparité), cela provoque des écarts importants aux niveaux des impositions. La gestion future des RPI (regroupement pédagogique intercommunal) est également une difficulté.

Ces écueils sont de nature à retarder la prise de décision et à reconsidérer le périmètre de réflexion, d'autant que la commune d'Abbans-Dessus s'est retirée du projet.

Carte Avantage Jeunes 2016/2017

Cette année, ce sont les adolescents nés entre 1998 et 2002 qui se verront offrir la carte et son livret d'informations.

Cette carte Avantages Jeunes offre la gratuité dans les bibliothèques, pour assister à des spectacles, des concerts, et des réductions au cinéma...

Elle propose aussi de nombreuses réductions chez les commerçants...

Pour plus de renseignements sur cette carte, consultez www.jeunes-fc.com.

Pour les adolescents concernés, venir en mairie **avant le 8 juillet**, munis d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité récente.

Assainissement

À partir du rapport établi par le bureau d'études Sciences & Environnement, la commune s'est engagée à réaliser les travaux pour la mise en conformité du réseau de collecte et des systèmes de traitement des eaux usées, selon le phasage et le calendrier suivants :

Phases 1 et 2 / 2017 – 2018

Mise en séparatif des rues des Vignottes, de la Grande Plaine et de la Route d'Osselle

Phase 3 / 2019

Mise en séparatif de la rue des Grandes Vignes

Phase 4 / 2020-2022

Mise en conformité et redimensionnement des systèmes de traitement des eaux usées de la commune. Plusieurs alternatives sont envisageables, leurs faisabilités seront étudiées plus précisément avec les gestionnaires de réseaux et d'équipements concernés, notamment l'agrandissement de la station des Chaseaux ou la suppression de la station de Trébillet avec le transfert des effluents de celle-ci vers Port Douvot.

Phase 5 / 2023-2024

Mise aux normes de l'assainissement du hameau de la Piroulette (collecte et traitement).

Les coûts des travaux, selon l'estimation de Sciences & Environnement, sont d'environ 480 000 € pour les phases 1 et 2.

Les phases 3 et 4 seront réalisées après le transfert de la compétence assainissement à la CAGB.

Le questionnaire sur les raccordements eaux usées/eaux pluviales qui a été envoyé aux propriétaires des secteurs concernés permettra de les informer des modifications qu'ils auront à apporter à leurs installations afin qu'elles soient conformes à la réglementation.

Si un délai pourra être accordé pour ces mises en conformité, le service qui gèrera l'assainissement (ce ne sera plus la commune) sera extrêmement vigilant pour faire respecter les règles.

Inscriptions des enfants à l'école. Rentrée 2016/2017

La procédure d'inscription se déroule en 2 temps.

ÉTAPE 1 / Déposer dans la boîte aux lettres de la mairie les documents suivants :

- copie du livret de famille ou de l'acte de naissance de votre enfant ;
- justificatif de domicile ;
- copie du carnet de santé (vaccinations obligatoires).

Un certificat d'inscription sera retourné à votre domicile.

ÉTAPE 2 / À la réception du certificat, prendre contact avec Mme Ménissier, directrice de l'école, au 03 81 58 65 12 ou par mail ecole.torpes@ac-besancon.fr et présenter les documents suivants :

- copie du livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance ;
- certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- copie du carnet de santé ;

Ces démarches sont à faire courant juin.

Rappel de ces informations sur le site www.torpes.fr

fête de la musique

TORPES
18 JUIN
Place de l'Église

18 h 30 Apéritif concert

19 h 3GT (3 générations de Torpésiens en représentation)

20 h **SQUIERMAN**

21 h  **L'OREILLE DU CHIEN**

Jeux pour enfants – animation Les Francas

ORGANISATION COMMUNE DE TORPES association LATORPÉSIEENNE

Bar - restauration
Commune de Torpes
La Torpésienne / Pizzeria La Rocca

FEUX D'ARTIFICE **BAL POPULAIRE BUVETTE**

BUSY **13 JUILLET 22h30**

CELEBRATION DU 2000^e ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DE L'AN 2000
Commune ABBANS-DESSUS, BOUSSIERES, BUSY, TORPES ET VORGES

Artisans à Torpes

Zservices

Tous les services : petits travaux à domicile, jardinage, entretien des espaces verts, nettoyage, etc.

Claude Chopard
1 rue de la Grande Plaine
06 66 91 64 22
claudechopard25@yahoo.fr

HERBEIN PHILIPPE CHAUFFAGE

Entretien dépannage
GAZ ET FUEL

40 rue des Vignottes
03 81 51 41 08
philippealexnico@hotmail.fr

Contacts mairie

03 81 58 65 61
mairietorpes@torpes.fr

WWW.TORPES.FR

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi et jeudi : 9 h / 12 h
Mercredi et vendredi : 14 h / 18 h
Permanence du maire
Mardi et jeudi : 16h / 18 h 30
Samedi matin sur RDV.